



Lettre aux Amis – Avril 2014

Chers amis,

Le Carmel se désigne lui-même comme l'ordre de la Vierge Marie. Sainte Thérèse d'Avila, notre réformatrice, répète fréquemment les expressions « Ordre de Notre-Dame », « Frères de Notre-Dame ». En ceci, elle n'innove pas du tout, il s'agit là d'un héritage du Carmel médiéval que les Grands Carmes, non réformés par elle, ont plutôt mieux conservé que nous. De plus, les religieux carmes ne marquent pas beaucoup leur dévotion à Marie dans la prière : nous chantons une antienne mariale à la fin de l'heure de Complies, nous y ajoutons l'angelus et disons une antienne mariale à la fin de chaque temps d'oraison. Enfin, nous chantons l'antienne Salve Regina le samedi et les jours de fête mariale. Voilà tout. C'est peu. Pourtant, ce peu ne doit pas masquer l'essentiel de la dévotion mariale de notre Ordre, qui consiste dans l'imitation de la Vierge Marie que nous appelons sans vergogne notre sœur. Il s'agit d'une imitation tout intérieure, qui tend à reproduire la manière d'être de Marie, telle qu'elle nous apparaît lorsque nous l'invoquons sous le titre de Notre-Dame du Mont Carmel.

Cette expression a de quoi surprendre. On trouve certes un sanctuaire marial sur le Mont Carmel, au couvent des Carmes, précisément, ce qui pourrait rapprocher ce titre de Notre-Dame du Mont Carmel de ceux de Notre-Dame de Lourdes ou de Lorette ou de Fatima, sauf qu'il n'y a pas d'apparition attestée de Marie sur le Mont Carmel. Si l'on s'en tient aux seules données historiques concernant les origines du Carmel, il apparaît que l'expression Notre-Dame du Mont Carmel n'a aucun sens particulier. Elle signifie seulement que les premiers ermites du Mont Carmel ont construit une petite chapelle dédiée à Notre-Dame, comme l'attestent les anciens récits sur la Terre sainte, tel ce passage des Chemins et Pèlerinages de la Terre sainte (Ms Vaticanus 3136, XIV^e s.) : « Sur le versant de cette même montagne [du Carmel], dans un site très beau et très gracieux, habitent les ermites latins que l'on appelle frères du Carmel ; ils ont bâti là une bien belle petite église à Notre-Dame¹. » En fait, on vénait plutôt sur cette montagne le prophète Élie, à cause du sacrifice qu'il y avait fait.

Les pages qui suivent voudraient se pencher un peu plus sur cette question ; cependant, ce numéro de la Lettre aux Amis vous donnera aussi quelques informations en avant-première sur les comptes de l'année 2013. Bonne lecture !



¹ François de Sainte Marie, Les plus vieux textes du Carmel, Paris, Seuil, 1961², p. 67.

Notre-Dame du Mont Carmel



Dans l'Écriture, le mont Carmel n'est pas seulement un lieu géographique, même marqué par le sacrifice d'Élie. C'est un endroit luxuriant, un vrai jardin du Seigneur, presque la réplique du premier jardin d'Eden. C'est pourquoi Isaïe chante « la splendeur du Carmel et de Sarôn (Is 35,2) », et on lit dans le Cantique des Cantiques une description de la bien-aimée qui affirme : « Ta tête sur toi est comme le Carmel (Ct 7,6) » ; il faut comprendre que la chevelure de la bien-aimée est aussi abondante que la végétation du Carmel, image qui nous dépayse un peu. C'est pourquoi aussi, afin de décrire une sécheresse particulièrement grave, on dit : « Le Bashân et le Carmel se fanent (Is 33,9 ; Na 1,4) », ou encore : « Le sommet du Carmel est desséché (Am 1,2) » ; autrement dit, même la région la plus verdoyante est desséchée. Ces expressions ne témoignent pas seulement de l'admiration des fils d'Israël pour la beauté de leur pays, ni même pour un endroit particulièrement fertile de celui-ci ; ils n'étaient pas les seuls, au demeurant, les pèlerins du Moyen-Âge nous ont laissé des descriptions admiratives de ce lieu. Ces mentions du Carmel dans l'Ancien Testament, en nous montrant l'exubérance de la végétation de cette montagne, nous font comprendre que celle-ci est bien irriguée, ce qui est la condition indispensable pour que la végétation se développe dans ce pays méditerranéen plutôt aride. Or, c'est Dieu qui dispense la pluie en son temps. On peut lire ainsi dans le psaume 64 :

Tu visites la terre et tu l'abreuves, tu la combles de richesses ; les ruisseaux de Dieu

*regorgent d'eau : tu prépares les moissons.
Ainsi, tu prépares la terre, tu arroses les sillons ;
tu aplanis le sol, tu le détrempe sous les pluies,
tu bénis les semailles. Tu couronnes une année
de bienfaits ; sur ton passage ruisselle
l'abondance. Au désert, les pâturages
ruissent, les collines débordent d'allégresse.*

Le Carmel est donc par excellence le lieu où se manifeste avec abondance la grâce du Seigneur, sa bénédiction sous forme d'une pluie qui fertilise le sol. L'épisode d'Élie au mont Carmel vient confirmer cela. Après la joute avec les quatre cent cinquante prophètes de Baal, c'est du haut du mont Carmel que le prophète voit arriver la pluie bienfaisante qui mettra fin à la longue sécheresse qu'il avait déclenchée.

Ainsi donc, le mont Carmel est le lieu où se déverse en abondance la grâce du Seigneur ; par conséquent le titre de Notre-Dame du Mont Carmel prend un nouveau relief : Notre-Dame du Mont Carmel, c'est la Vierge Marie en tant qu'elle reçoit et recueille en plénitude cette surabondance de grâce divine ; c'est Marie comblée-de-grâce que l'ange Gabriel salue au matin de l'Annonciation. Ce titre, donc, comme tous les titres que l'on donne à Marie, est une action de grâce adressée à Dieu, dispensateur de la grâce. Lorsque nous célébrons Notre-Dame du Mont Carmel, nous adorons en premier lieu le Dieu qui a comblé de grâce son humble servante. Cependant, nous célébrons aussi celle dont la foi est assez vaste pour accueillir en toute humilité cette surabondance de grâce. Cela se manifeste bien entendu lors de la scène de l'Annonciation, lorsque Marie répond à l'Ange : « Que tout se fasse pour moi selon ta



Vues du Mont Carmel



parole ». La Vierge accueille alors dans un cœur dépouillé toute la surabondance de grâce que le Seigneur veut déverser en elle.

Il y a en Marie un mouvement perpétuel entre le dépouillement et l'accueil de la grâce. Le dépouillement prépare en effet la Vierge à recevoir le don de Dieu, mais ce don lui-même est nécessaire pour qu'elle puisse se laisser dépouiller de plus en plus. Ce cœur dépouillé de Marie est symbolisé par sa virginité ; elle est vierge, non seulement parce qu'elle n'a pas de commerce avec un homme, mais aussi et plus encore parce qu'elle se déprend de toute chose d'ici-bas, elle n'a aucun attachement à quoi que ce soit, comme le souligne saint Jean de la Croix :

*La très glorieuse Vierge Notre-Dame,
[...] étant dès le commencement élevée
à ce haut état [de l'union à Dieu],
n'eut jamais en son âme de forme imprimée
d'aucune créature, ni jamais ne se mut
par elle, mais toujours sa motion fut
du Saint-Esprit².*

Quant à la surabondance de grâce dont Marie est comblée, le symbole en est sa maternité.

Que Marie soit dans un état constant de dépouillement, ce que les évangiles nous laissent entendre d'elle le montre tout au long de son existence. Le premier dépouillement auquel elle doit consentir est celui d'une vie ordinaire d'épouse et de mère de famille. Marie devait, comme toute jeune fille d'Israël, désirer fonder une famille nombreuse et aimante, afin de répondre à l'injonction du Seigneur : « Soyez féconds et multipliez-vous (Gn 1,28) », que l'on prenait fort au sérieux en Israël. Comme le dit le psaume 126 :

² SAINT JEAN DE LA CROIX, *La Montée du Mont Carmel*, III, 2, 10.

« Des fils, voilà ce que donne le Seigneur, des enfants, la récompense qu'il accorde. » Contrairement à la Rome antique où l'on trouve l'institution des vestales, qui doivent demeurer vierges durant tout le temps (limité) de leur service, Israël ne connaît pas la virginité consacrée. On doit se marier, avoir des enfants et ainsi occuper la terre que le Seigneur donne à son peuple. On ne trouve dans l'Ancien Testament que de très rares témoignages du contraire. Un seul est explicite, celui de Jérémie, qui reçoit l'ordre suivant : « Tu ne prendras pas de femme et tu n'auras ni fils ni fille en ce lieu. Car ainsi parle le Seigneur au sujet des fils et des filles qui vont naître en ce lieu, des mères qui leur donneront naissance et des pères qui les engendreront dans ce pays : ils mourront de maladies mortelles ; ils ne seront ni pleurés, ni enterrés (Jr 16,2-4). »

Pourtant, la réponse étonnée de Marie à l'ange, « Comment cela va-t-il se faire, puisque je ne connais pas d'homme ? », n'a de sens que si Marie a déjà été appelée à la virginité perpétuelle. En effet, la jeune fille est déjà fiancée à Joseph lorsque la scène se produit, et donc sur le point de se marier. Elle aurait donc pu tout naturellement concevoir et enfanter un fils, et cela eût été tout naturel. Si donc elle se récrie, c'est bien que déjà elle a reçu la vocation de la virginité, comme l'avait observé saint Augustin dans son *Traité sur la virginité* : « Assurément, elle n'eût point ainsi parlé, si elle n'avait pas consacré antérieurement sa virginité à Dieu³. » C'est donc que déjà Dieu lui a demandé de renoncer à cette vie de famille à



© J.-G. Ruegg

³ SAINT AUGUSTIN, *De sancta virginitate*, IV, 4.



© Vierge à l'enfant, monastère du Broussay

laquelle elle aspirait. Et alors, sa question se comprend : Dieu aurait-il changé d'avis à son sujet, devait-elle finalement renoncer à cette virginité qu'il lui avait demandée ? Cette interrogation traduit non pas un banal doute matériel, comme celui de Zacharie dans la scène parallèle de l'annonce de la naissance de Jean Baptiste, mais une véritable inquiétude spirituelle : où est la cohérence du dessein de Dieu ? Et l'ange la rassure alors en lui montrant que Dieu est fidèle, et n'a pas renoncé à l'appel qu'il avait précédemment adressé à Marie en lui demandant à présent de devenir la mère de son Fils.

Les autres arrachements que connaîtra Marie sont la suite de ce premier renoncement qu'elle a fait et qui les résume en lui-même. Inutile de s'étendre sur tous ceux qui jalonnent l'existence de Jésus : pauvreté, exil, recherche de Jésus à Jérusalem, éloignement de celui-ci qui doit accomplir sa mission. Arrêtons-nous plutôt sur la passion et la mort de son fils qui mettent le comble aux arrachements auxquels Marie a dû consentir. On pense en premier lieu à la souffrance de cette mère qui voit mourir son fils de cette manière ignoble et cruelle, lui qui est la chair de sa chair. Cependant, il y a aussi une épreuve pour la foi de Marie, car celui qui meurt ainsi est l'objet des promesses de Dieu : « Il sera grand, il sera appelé Fils du Très-Haut (Lc 1,32)... » Alors, de nouveau, comme au jour de l'Annonciation, la Vierge peut s'interroger sur la permanence des desseins de Dieu. Comme autrefois Abraham auquel Dieu demandait le sacrifice d'Isaac qui était pourtant l'objet des promesses du Seigneur, elle peut se demander si Dieu est vraiment fidèle dans ses promesses,



© Jésus croisé sa Mère. Convent de Montpellier

puisqu'il semble prendre plaisir à détruire ce qu'il avait bâti et qu'il paraît abandonner celui qu'il avait envoyé, et qui s'écrie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné (Mt 27,46) ? » Pourtant, en ce moment suprême, Marie se tient forte dans sa foi. C'est la foi en effet qui l'empêche de s'écrouler dans sa douleur et qui la maintient « debout » selon l'expression de saint Jean (19,25) reprise dans la séquence *Stabat Mater dolorosa*. On peut même dire que toute la foi de l'Église se rassemble et se concentre en elle. Qui d'autre qu'elle croit, en ce moment ? Les Apôtres se sont dispersés, les femmes sont là, certes, mais ne croient pas à la résurrection, comme le montre l'attitude de Marie Madeleine au matin de Pâques ; quant à Jean, il atteste lui-même que c'est en observant les linges funéraires soigneusement rangés qu'« il crut (Jn 20,8) », donc pas avant le matin de Pâques. Seule Marie, debout au pied de la croix, est dans une attitude de foi à ce moment, et c'est cette foi qui lui permet d'accueillir la surabondance de grâce qui découle de la passion de son fils. À côté de Celui qui se donne entièrement, jusqu'à l'extrême, dans le mystère pascal de sa mort, il y a celle qui se reçoit entièrement, qui recueille tout le fruit du sacrifice du Christ sans rien en laisser perdre.



© Vierge de Pitié, XVI^e siècle, M. d'Alençon

Nous voyons donc que les deux attitudes vont de pair : Marie, au moment même où elle se donne le plus en donnant tout ce qu'elle a, en donnant même le Christ lui-même qu'elle avait reçu du Père, en se laissant arracher progressivement Jésus qui la quitte pour aller à sa mission avant de se laisser totalement prendre dans sa mort en croix, Marie reçoit le don de Dieu. Ce don qu'elle avait accompli ouvre en elle l'espace nécessaire pour recevoir ce que le Père veut lui donner. Elle s'est dé faite douloureusement de tout attachement humain, y compris cet attachement si naturel d'une mère envers son enfant, et elle s'est même dé faite de son attachement spirituel à Jésus au moment de la passion. Donnant tout et plus qu'elle-même, elle accomplit ce que Jean de la Croix affirme dans le plus beau passage de son traité de *La Vive Flamme* :

Comme Dieu donne [à l'âme] d'une libre et gracieuse volonté, ainsi fait-elle de son côté, sa volonté étant d'autant plus libre et généreuse qu'elle est plus unie en Dieu : elle donne Dieu à Dieu même en Dieu. Et cela est l'entier et vrai don que l'âme fait à Dieu. L'âme voit ici que vraiment Dieu est à elle et qu'elle le possède par possession héréditaire et avec propriété de droit, en qualité de fille de Dieu adoptive, par le moyen de la grâce que Dieu lui a faite de se donner soi-même à elle, et qu'elle en peut disposer comme de chose sienne et le peut volontairement donner à qui bon lui semble ; et ainsi, elle le donne à son Bien-Aimé, qui est Dieu même qui s'est donné à elle⁴.

⁴ *La Vive Flamme d'amour*, version "B", str. 3, 78-79.

En quittant de la sorte tout attachement à la fois naturel et spirituel, Marie devient comme un désert ; et alors s'accomplit en elle cette parole de saint Grégoire de Nysse : « La beauté du Carmel sera donnée à l'âme qui ressemblera à un désert : c'est un don de l'Esprit⁵. » Réciproquement, cependant, le don de Dieu lui permet aussi de se dépouiller comme elle le fait, car elle ne pourrait se laisser ainsi dépouiller si elle n'était soutenue par la force de Dieu, comme nous l'avons observé au moment de la passion. Il y a donc bien une corrélation réciproque dans le don de soi et l'accueil du don de Dieu ; les deux vont de pair, et il en va de même dans toute vie spirituelle.

Il est aisé d'établir des parallèles entre cette existence de Marie et la nôtre, toutes choses égales par ailleurs. Il serait un peu trop facile en effet de nous décharger de notre propre responsabilité devant la grâce qui nous est offerte par Dieu en déclarant simplement que nous ne sommes pas de la trempe de la Vierge Marie du point de vue de la sainteté. Il est bien évident que nous ne sommes pas immaculés comme elle dès notre conception ! À quoi bon le rappeler sans cesse ? Cela ne l'a pas empêchée de mener une vie extérieurement similaire à la nôtre. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus l'a remarqué : dans la sainteté de Marie, il n'y a aucun phénomène extraordinaire, rien d'éclatant et d'exceptionnel. Citons une strophe du poème « Pourquoi je t'aime, ô Marie⁶ ! » :

*Je sais qu'à Nazareth, Mère pleine de grâces
Tu vis très pauvrement, ne voulant rien de plus
Point de ravissements, de miracles, d'extases
N'embellissent ta vie, ô Reine des Élus !....
Le nombre des petits est bien grand sur la terre
Ils peuvent sans trembler vers toi lever les yeux
C'est par la voie commune, incomparable Mère
Qu'il te plaît de marcher pour les guider aux Cieux.*

Alors, pourquoi ne pas reconnaître ce qui se passe aussi en notre vie dans ces étapes de la vie de Marie ? Dans l'accueil de sa vocation, y compris le trouble que peut causer une apparente incohérence de Dieu ; dans l'accueil de son enfant et le détachement de celui-ci qui quitte ses parents pour accomplir sa propre mission ; dans la perte de son époux, puis de son fils... Nous ne sommes pas forcément confrontés à tous ces événements, mais nous en connaissons de semblables. Apprenons de Marie à les traverser dans la foi, forts nous aussi comme elle de l'accueil de la grâce qui s'acquiert dans le détachement, dans

⁵ Sur le baptême du Christ, PG 46, 594.

⁶ PN 54, mai 1897, str. 17.



© M.-D. du Mont Carmel, monastère du Brousey

l'arrachement de tant de choses ici-bas. Marie, la Vierge du Carmel, la splendeur du Carmel, nous apparaît comme le modèle de notre sainteté à travers les événements de notre vie. Tout accueillante à la grâce de Dieu qui surabonde en elle, elle nous exhorte silencieusement à suivre le chemin qu'elle a emprunté elle-même pour faire l'expérience de Dieu comme elle, non pas dans les transports mystiques, mais à l'imitation du Christ en se recevant et se donnant soi-même au Père :

*En attendant le Ciel, ô ma Mère chérie,
Je veux vivre avec toi, te suivre chaque jour⁷.*



⁷ *Ibid.*, str. 18.

PÈLERINAGE DU CARMEL À LOURDES

DU 14 AU 17 JUILLET 2014

Thème : Le combat spirituel

Renseignements et inscriptions :

M. et Mme Lucas

Tel : 05 61 99 10 85

Adresse email : pelerinagelourdes@carmel.asso.fr

Compte de résultat pour l'année 2013

Avant de présenter les comptes de toute notre Province avec la Procure des Missions, il convient de rappeler quels sont nos effectifs. La Province compte 67 profès de vœux solennels, dont 60 prêtres, 7 profès de vœux temporaires, 3 novices et 6 postulants, ce qui représente un total de 83 frères.

Recettes	2 345 506 €
Activité d'accueil	147 951 €
Ministères	475 810 €
Messes célébrées	218 775 €
Ventes porterie	70 545 €
Dons et quêtes	354 893 €
Donations et legs	229 935 €
Divers	183 552 €
Amortissement des subventions reçues	281 148 €
Report des ressources non utilisées sur exercice antérieur	382 897 €

Dépenses	2 460 382 €
Charges sociales	271 504 €
Charges de personnel salarié et valeur d'entretien	146 836 €
Énergie	156 259 €
Alimentation	91 736 €
Voyages	123 600 €
Fournitures	85 282 €
Entretien	82 593 €
Formation, bibliothèque	58 206 €
Services (y compris assurances)	95 283 €
Achats pour vente porterie	28 650 €
Impôts, redevances	31 697 €
Dons	32 948 €
Charges diverses	132 016 €
Subventions et aides versées	534 899 €
Amortissements	502 530 €
Provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	86 343 €

Le déficit pour l'année s'élève donc à **114 876 €**.



Nouvelles des frères carmes de la province d'Avignon-Aquitaine

Arrivée des sœurs au Broussey. Le 9 janvier dernier, le Broussey fêtait le retour des sœurs du Carmel apostolique Notre-Dame de Bethléem de Nantes. Cette congrégation avait largement participé à l'apostolat d'accueil du Broussey entre 1964 et 2009, puis avait dû se retirer. Les sœurs collaborent de nouveau à cette mission avec une présence un peu réduite en nombre et moins de tâches matérielles, mais à la satisfaction des deux communautés et des retraitants.



Bénédition de l'icône de sainte Anne. Nos frères du Québec ont béni une icône de sainte Anne, très vénérée dans la Belle Province, qui a été ensuite envoyée en pèlerine parmi les familles, qui pourront ainsi la prier afin que la mère de la Vierge Marie attire des grâces sur elles.

Visite de l'archevêque de Montpellier à la communauté.

Monseigneur Carré a rendu visite aux frères de la communauté de Montpellier le dimanche 16 février. Il a présidé l'Eucharistie de 11 heures et partagé ensuite le repas des frères qui a été suivi d'un entretien où l'archevêque a fait le point sur le projet diocésain intitulé « Semons la fraternité ».



Institutions aux ministères. Profitant de son passage à Toulouse pour le dernier conseil provincial de son mandat, le Père Provincial a institué lecteurs trois frères étudiants de notre province, les frères Jean-Gérard, Benoît-Marie et Élie-Joseph, ainsi qu'un frère étranger qui fait ses études à Toulouse, fr. Lorenz. Il a aussi institué acolytes le frère Jean-Pierre et un autre frère étranger, fr. Jean-Claude-Michel.

À tous nos lecteurs,
nous souhaitons de belles fêtes de Pâques.

Que le Christ, mort pour nos péchés
et ressuscité pour notre justification,
vous entraîne dans son offrande pascale !